

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Placement de clitiqes dans les propositions V1 et évolution de la structure de la proposition en ancien français	11
Alexandra Simonenko, Université McGill Paul Hirschbühler, Université d'Ottawa	
La télicité : un aspect des constructions inaccusatives en français médiéval ...	55
Fernande Dupuis, UQAM Monique Dufresne, Université Queen's	
De (S)OV à SVO en français : où et quand ?	
L'ordre des constituants propositionnels dans <i>La Passion de Clermont</i> et <i>La Vie de saint Alexis</i>	111
Magali Rouquier, Université de Toulouse-Le Mirail – UMR 5263 CLLE-ERSS Christiane Marchello-Nizia, ENS (Lyon), UMR 5191 ICAR, MCLVF (Ottawa)	
Les constructions à verbe support	157
Lene Schøsler, Université de Copenhague	

INTRODUCTION

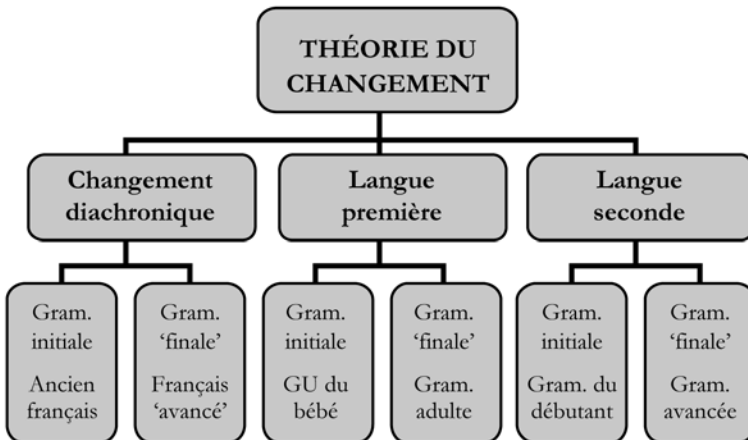
Le français comme toute langue vivante change constamment. Il n'est donc pas surprenant que le francophone du 21^e siècle éprouve des difficultés à comprendre les textes écrits il y a plus de 600 ans. Non seulement plusieurs mots alors d'usage courant ont-ils disparu de notre vocabulaire contemporain, mais la structure de la phrase comporte, elle aussi, plusieurs différences. Les textes de ce livre présentent des analyses de changements qui ont modifié l'organisation de la phrase en français médiéval, plus particulièrement celle du syntagme verbal. La période couverte s'échelonne du 9^e au 15^e siècle. Toutes les études ont été réalisées à partir de données originales. Ce choix permet un meilleur contrôle des données et, qui plus est, donne l'accès à de nouvelles données, permettant ainsi de vérifier et de raffiner les hypothèses. Il est à souligner que l'intérêt du présent ouvrage réside dans le fait que toutes les recherches, sauf une, ont été réalisées sur le corpus MCVF, créé dans le cadre du projet *Modéliser le changement : les voies du français*, sous la direction de France Martineau. Cet important corpus comporte le grand avantage d'être annoté morphologiquement et syntaxiquement. Il est à souhaiter que ce corpus alimente les recherches futures sur le changement linguistique puisque, de par sa taille et de par son annotation originale, il constitue un précieux outil de validation.

ÉTUDES LINGUISTIQUES EN DIACHRONIE

Les études en diachronie s'avèrent pertinentes en tout premier lieu pour voir les changements qu'une langue subit au fil des siècles, mais, plus important encore, elles permettent de comprendre ce qui change dans une grammaire et surtout d'expliquer quelles parties de la grammaire peuvent changer, et de quelle façon.

La figure 1 résume ce qu'est le changement linguistique. Cette approche s'inspire des modèles d'abord élaborés par Kroch (1993, 2001), Lightfoot (1999, 2006) et Roberts (2007) pour rendre compte de ces changements. Ainsi, nous avons toujours accès à la grammaire universelle (GU) de notre faculté de langage pour créer de nouvelles grammaires lorsque nous sommes exposés à de nouvelles données, et le changement linguistique signifie le développement d'une nouvelle grammaire. Cette dernière est en compétition avec l'ancienne, ce qui se manifeste par la variation linguistique. Cette approche signifie aussi une vision intégrée de la synchronie et de la diachronie. Tout locuteur est ainsi bilingue puisqu'il possède plus d'une grammaire de sa langue maternelle. L'émergence d'une nouvelle grammaire s'explique de la même façon, que ce soit en diachronie, en acquisition de la langue première ou d'une langue seconde. Ainsi, les grammaires de la L1 et/ou de la L2 sont toujours en changement.

FIGURE 1
Grammaires et changement linguistique



Les blocs 1 et 2 de la figure, soit les changements d'une langue et l'acquisition de la langue première, illustrent la compétition entre des grammaires *d'une seule* langue. Dans le premier, les changements marquent la succession des grammaires du français depuis sa naissance jusqu'à nos jours et, dans le second, celles que le bébé développe jusqu'à l'âge adulte. Le troisième bloc se distingue des deux premiers en ce que les grammaires en compétition proviennent de deux (ou plusieurs) langues. Cette approche « macrolinguistique » de la théorie du changement linguistique n'explique toutefois pas comment une langue change, outre que la variation est source de changement et que les données linguistiques auxquelles les enfants sont exposés diffèrent de celles de leurs parents et que leur grammaire n'est pas identique à celle de ces derniers. Les études détaillées comme celles réunies ici sur des faits précis permettent alors de comprendre comment les langues évoluent.

LES ÉTUDES SUR LE FRANÇAIS MÉDIÉVAL

Les analyses de ce volume s'articulent autour de deux axes et traitent principalement de l'ordre des mots dans la phrase ou dans le syntagme verbal. Avant de présenter en détail le contenu du volume, un survol de quelques caractéristiques de l'ancienne langue s'impose, soit l'expression de cas, le sujet nul et l'ordre des mots dit V2 (verbe second). Les deux premières ne font pas l'objet de chapitres de livre, mais il nous est apparu important de les présenter ici pour le bénéfice des personnes qui ne sont pas familières avec le français médiéval.

Les cas

L'ancien français est une langue qui connaît deux cas présentant une réalisation phonologique dans système nominal : le cas sujet et le cas oblique ; ces derniers se divisent en trois déclinaisons pour les noms masculins (Buri-dant 2000 : §37). Il est à souligner que leur disparition a eu, selon plusieurs chercheurs, une influence sur la fixation de l'ordre des mots dans l'histoire du français.

La première déclinaison, de loin la plus répandue, est illustrée par le tableau 1. Il s'agit d'une déclinaison symétrique où le morphème « -s » s'adjoint au radical pour réaliser le cas sujet singulier et le cas oblique pluriel et où le radical ne porte pas de morphème visible pour les cas sujet pluriel

et oblique singulier. Soulignons que le déterminant présente une seule forme au cas sujet, *li*, et deux formes au cas régime, *le* et *les*.

TABLEAU 1
Marques casuelles de la 1^{re} déclinaison

	SING	PLUR
Sujet	Li chevalierS	Li chevalierØ
Oblique	Le chevalierØ	Les chevalierS

La deuxième déclinaison se distingue de la première au cas sujet singulier en ce que le sujet singulier ne porte pas de morphème visible. Entrent dans cette déclinaison les noms qui se terminent par un « e ». Des noms tels, *père*, *gendre*, *arbre* appartiennent à cette déclinaison.

La troisième déclinaison est, quant à elle, asymétrique et se caractérise par un radical différent au cas sujet singulier. Ainsi dans le tableau 2, le radical du sujet singulier est *compain*, alors que *compagnon* forme le radical des trois autres formes.

TABLEAU 2
Marques casuelles de la 3^e déclinaison

	SING	PLUR
Sujet	Li compain	Li compagnon
Oblique	Le compagnonØ	Les compagnonS

La première déclinaison étant la plus répandue, le morphème « -s » qui dénote le cas sujet singulier va « s'étendre aux deux autres déclinaisons ». Il est donc possible de le retrouver sur les noms qui appartiennent à ces dernières. Quant aux substantifs féminins, les grammairiens mentionnent qu'ils comportent aussi des marques de cas. Toutefois, elles vont à toutes fins utiles disparaître avant le 13^e siècle. Seule la troisième déclinaison, semblable à celle des substantifs masculins va perdurer un peu plus longtemps. Quant aux déterminants féminins, ils n'ont jamais présenté de formes différentes de celles du français moderne.

Sujet nul (pro-drop)

Le sujet nul constitue une autre caractéristique de l'ancien français. De manière générale, le pronom sujet n'est pas exprimé dans une langue qui connaît une telle particularité, à moins de porter une accentuation particulière. En ancien français, l'expression du pronom sujet n'est pas obligatoire ; toutefois son expression ne semble pas liée à une quelconque accentuation. L'exemple suivant où le sujet du verbe principal *sais* n'est pas exprimé illustre ce phénomène :

(1) *Mais ne sais pas quels armes il porte*

Alexandrie, v. 225 (14^e siècle)

mais ne sais _{pro} ^{1^{re}} pas _{ps} quelles armes il porte
 'Je ne sais toutefois pas quelles armes il porte'

Selon Moignet (1976), l'expression du pronom sujet devient obligatoire en français suite à la « déflexivisation » qui a lieu en français médiéval, c'est-à-dire la perte des marques morphologiques, au sein des syntagmes verbal et nominal.

La structure V2

Une langue V2 se caractérise par la présence obligatoire d'un constituant majeur devant le verbe. Ce dernier se retrouve alors en deuxième position. Depuis les toutes premières études sur l'ancien français, les chercheurs mentionnent que cette configuration en caractérise la syntaxe (Thurneysen 1892, Skårup 1975), bien que cet état de langue présente aussi des exemples où le verbe ouvre la phrase et des exemples où il se trouve plus loin dans la phrase, soit en troisième position.

D'un point de vue purement descriptif, V2 est une contrainte sur l'ordre des mots en surface. Selon plusieurs études, à la configuration V2 est associée une structure rythmique particulière où le premier constituant est accentué. Le constituant topicalisé peut appartenir à quelque catégorie grammaticale que ce soit. En français médiéval, les pronoms objets clitiques et la particule de négation *ne* ne sont pas considérés comme des constituants majeurs ; ils ne peuvent donc pas assurer la configuration V2. Ces éléments font partie de la projection qui domine le verbe en surface. En (2a), le verbe est précédé d'un complément prépositionnel ; en (2b), un adverbe occupe la position initiale de la phrase ; et en (2c) et (2d) la phrase est ouverte par le sujet.

- (2) a. *Sanz fin i luist li clers soleil.*

Brendan, p. 125 (12^e s.)

sans fin y luit le brillant soleil
'Le soleil y brille toujours'

- b. *encor aim je mix conter que nient*

Auc et Nic, p. 9 (fin 12^e début 13^e s.)

encore aime je mieux conter que rien
'Je préfère ne rien dire'

- c. *Li rois avoit oï consonner que messires Gauvains en avoit ocis pluseurs*

Artu, 3,1-2 (13^e s.)

'Le roi avait entendu dire que messire Gauvain en avait tué plusieurs'

- d. *Il a unes botes qui ont bien deuz ou trois ans*

QJM, p. 28 (fin 14^e début 15^e s.)

'Il a une paire de bottes qui ont bien deux ou trois ans'

Notons qu'en (2d), nous sommes en présence d'un sujet pronominal. Dans la langue de cette époque, les pronoms personnels sujets, contrairement aux pronoms objets, ont un comportement semblable à celui des noms.

Le français médiéval est défini comme une langue V2 asymétrique en ce que la structure V2 caractérise les propositions racines et non les subordonnées. Dans le cadre de la grammaire générative, depuis les travaux de Thiersch (1978) sur les langues germaniques V2 et ceux d'Adams (1987), de Dupuis (1989) et de Hirschbühler (1989) sur le français médiéval, il est admis que la contrainte V2 s'analyse par le déplacement d'un constituant majeur et celui du verbe sous la projection CP, à la gauche de la phrase, illustré en (3) :

- (3) [_{CP} XP [_C V]] [_{IP} ...

Cette analyse trouve aussi écho dans les travaux récents de Rouveret (2004), Labelle (2007) et Reinke et Meisel (2010), qui s'inspirent de ceux de Rizzi (1997) sur la cartographie de la périphérie gauche de la phrase. Ce dernier propose que la projection CP présente une structure plus articulée que ce qui était admis jusqu'alors. La structure suivante, tirée de Rouveret (2004), illustre la dérivation de cette contrainte en français médiéval.

- (4) *El palais est entrés li chiers faés* Auberon, p. 37
 ‘Dans le palais, le cerf enchanté est entré’
 [_{DisP} XP [_{Dis...}] [_{ForceP} ...] [_{FinP} el palais [_{Fin} est entrés] [_{IP} li chiers
 faés...]]]

Dans cette structure, la projection FinP est le locus de la réalisation de la contrainte V2 : le verbe ou l’auxiliaire monte ou se déplace sous la tête FinP, Fin°, et le complément de lieu, *el palais*, sous le spécificateur. La structure de Rouveret et celles proposées par d’autres chercheurs permettent en outre de rendre compte des violations à la contrainte V2, particulièrement celles qui existent avant le 13^e siècle. Ainsi, du matériel lexical peut se retrouver sous DisP ou ForceP.

Cette configuration est discutée dans deux chapitres de ce livre, celui d’Alexandra Simonenko et Paul Hirschbühler, et celui de Magali Rouquier et Christiane Marchello-Nizia. De plus, Fernande Dupuis et Monique Dufresne discutent longuement, dans leur texte, de la position du sujet dans une langue V2 en lien avec les constructions inaccusatives.

LES CHAPITRES

Le premier chapitre, signé par Alexandra Simonenko et Paul Hirschbühler, offre une analyse de la configuration V2 qui s’appuie sur la position des pronoms objets par rapport au verbe et porte principalement sur ce qu’on appelle souvent le « très ancien français » c’est-à-dire le français d’avant 1250. La position de ces pronoms a fait l’objet de plusieurs études dans la compréhension de V2 puisque, étant des éléments faibles, leur caractère enclitique ou proclitique sert de test pour déterminer la position du verbe, particulièrement dans les cas où le verbe apparaît en première position. La première partie de cet article nous présente une étude très fine et très détaillée des changements qui ont cours dans la distribution des clitiques objets. Comme le soulignent les auteurs : « Il nous a paru utile de reprendre la question des données, celles actuellement disponibles dans la littérature ne nous semblant pas assez riches pour établir en détail l’évolution de la concurrence entre enclise et proclise durant la période considérée. » Dans la deuxième partie, leur analyse de la contrainte V2, qui, à la lumière de la position des pronoms clitiques objets, met en parallèle les récentes propositions de Labelle et Hirschbühler (2005) et de Rouveret (2004), en arrive à la conclusion que la première permet une meilleure compréhension de l’évolution de la position des objet clitiques en français.

Suit l'étude sur les constructions inaccusatives de Fernande Dupuis et Monique Dufresne. Les constructions inaccusatives posent un défi intéressant pour les langues germaniques ou romanes et il n'est pas aisé d'en présenter une analyse qui rende compte de leurs propriétés. Cet article propose de les revoir à la lumière des données de l'ancien français, état de langue fascinant pour ce problème à cause de ses caractéristiques syntaxiques. Les auteures discutent de deux aspects particuliers de ces constructions : l'emploi de l'auxiliaire être pour les temps composés et la position du sujet. Cet article s'appuie sur le modèle constructionnel de Borer (2005) selon lequel les catégories fonctionnelles jouent un rôle fondamental dans l'identification de ces structures. Leur analyse s'articule autour de la projection *Aspect* qui domine la projection verbale et permet de faire un lien entre les changements qui ont touché les inaccusatives impersonnelles et les constructions transitives avec *avoir*.

Les troisième et quatrième chapitres abordent aussi la question de l'ordre des mots dans une perspective constructionnelle, mais qui s'inscrit dans le cadre de la théorie de la grammaticalisation. Magali Rouquier et Christiane Marchello-Nizia explorent en détail le changement dans l'ordre des mots dans deux textes en vers parmi les plus anciens que connaît le français, soit la *Passion de Clermont* et *La vie de saint Alexis*, qui datent de la première moitié du 11^e siècle. Cette étude détaillée servira ensuite à comparer l'ordre des mots dans deux textes du 12^e siècle, *La Chanson de Roland* et *La Queste del saint Graal*. L'étude de ces auteures propose une analyse qui tient compte à la fois de la périphérie gauche du verbe et de sa périphérie droite. Elle accorde donc une importance similaire aux divers arguments, ce qui leur permet de mettre en évidence une chronologie où le sujet et l'objet présentent un profil d'évolution fort différent.

Le dernier article porte sur les constructions à verbe support. L'analyse de Schøsler, qui s'appuie sur le processus de grammaticalisation, s'attarde à la fixation de l'ordre des mots. De manière générale, ce processus sert à expliquer des changements morphologiques, mais ici Schøsler l'étend pour rendre compte d'un figement syntaxique, celui de la suite verbe + syntagme nominal ou verbe + syntagme prépositionnel, et pour étudier plus avant celui qui affecte l'ordre des mots des syntagmes nominaux dans ces structures. La portée de cet article ne se situe pas seulement dans une nouvelle vision de la grammaticalisation, mais constitue un apport méthodologique important puisqu'une partie importante est consacrée à la difficulté à reconnaître ces structures et à les distinguer des syntagmes verbaux et sur les tests à développer pour y parvenir. Finalement, cette étude démontre que la grammati-

calisation des constructions à verbe support est un processus qui permet le renouvellement constant d'expressions figées dans la langue.

En résumé, je suis certaine que cette collection d'articles reflète le dynamisme de la recherche en linguistique diachronique des deux côtés de l'Atlantique et particulièrement à l'égard des changements que la syntaxe du français présente. De plus, le travail sur un vaste corpus annoté, tel celui du MCVF, a permis de proposer des analyses qui pourront être raffinées et validées par des chercheurs à venir.

En terminant, je tiens à exprimer tous mes remerciements aux participants de l'Atelier de syntaxe historique qui s'est tenu à l'Université de Montréal le 29 mai 2009. Les discussions qui ont eu lieu au cours de cette journée ont été des plus enrichissantes pour chacun des auteurs de ce livre. Je remercie aussi M. Jacques Côté, rédacteur-réviseur, pour son excellent travail éditorial.

Je tiens aussi à exprimer toute ma gratitude à l'Université du Québec à Montréal, à l'Université Queen's et tout particulièrement au GTRC-CRSH – *Les voies du français*, dirigé par France Martineau de l'Université d'Ottawa, car, sans leur appui financier, cet ouvrage n'aurait pas vu le jour.

Monique Dufresne
Université Queen's
Kingston, Ontario

RÉFÉRENCES

- ADAMS, Marianne Patalino (1987). *Old French, Null Subjects, and Verb Second Phenomena*, thèse de doctorat (Ph. D.), University of California of Los Angeles (UCLA).
- BORER, Hagit (2005). *Structuring Sense*, vol. 2 : *The Normal Course of Events*, New York, Oxford University Press, xiv + 418 p.
- BURIDANT, Claude (2000). *Nouvelle grammaire de l'ancien français*, Paris, SEDES, 800 p.
- DUFRESNE, Monique (2007). « Les apprenants du français L2 et la maîtrise de l'aspect : acquisition et connaissance explicite », *Actes du congrès annuel de l'Association canadienne de linguistique 2007. Proceedings of the 2007 Annual Conference of the Canadian Linguistic Association (ACL 2007)*, Milica Radisic (dir.) ; <http://www.chass.utoronto.ca/~cla-acl/actes2007/dufresne.pdf>.

- DUPUIS, Fernande (1989). *L'expression du sujet dans les propositions subordonnées en ancien français*, thèse de doctorat (Ph. D.), Université de Montréal.
- HIRSCHBÜHLER, Paul (1989). « On the existence of null subjects in embedded clauses in Old and Middle French », dans C. KIRSCHNER et J. de CESARIS (dir.), *Studies in Romance Linguistics*, Amsterdam, Benjamins, p. 155-176.
- KROCH, Anthony (1994). « Morphosyntactic Variation », dans Katharine BEALS et al. (dir.), *Proceedings of the Thirtieth Annual Meeting of the Chicago Linguistic Society*, vol. 2, p. 180-201.
- (2000). « Syntactic change », dans Mark BALTIN et Chris COLLINS, (dir.), *The Handbook of Contemporary Syntactic Theory*, Malden, MA, Blackwells, p. 629-739.
- LABELLE, Marie (2007). « Clausal Architecture in Early Old French », *Lingua*, vol. 117, n° 1, p. 289-316.
- LIGHTFOOT, David (1999). *The Development of Language : Acquisition, Change and Evolution*, Oxford, Blackwell, 287 p.
- (2006). *How New Languages Emerge*, Cambridge, CUP, 208 p.
- MOIGNET, Gérard (1976). *Grammaire de l'ancien français*, Paris, Klincksieck, 447 p.
- RINKE, Esther et Jürgen M. MEISEL (2010). « Subject-Inversion in Old French : Syntax and Information Structure », dans Georg A. KAISER et Eva-Maria REMBERGER (dir.), *Proceedings of the Workshop « Null-subjects, Expletives, and Locatives in Romance »*, Working Paper 123, Département de linguistique de l'Université de Constance, p. 93-130.
- RIZZI, Luigi (1997). « The Fine Structure of the Left Periphery », dans Liliane HAEGEMAN (dir.), *Elements of Grammar. Handbook of Generative Syntax*, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, p. 281-337.
- ROBERTS, Ian (2007). *Diachronic Syntax*, Oxford, Oxford University Press, 528 p.
- ROUVERET, Alain (2004). « Les clitiques pronominaux et la périphérie gauche en ancien français », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, vol. 99, n° 1, p. 181-237.
- SKÅRUP, Povl (1975). *Les premières zones de la proposition en ancien français : essai de syntaxe de position*, *Revue Romane* (publié par l'Institut d'études romanes de l'Université de Copenhague), n° spécial 6, Copenhague, Akademisk Forlag.
- THIERSCH, Craig (1978). *Topics in German Syntax*, thèse de doctorat, MIT.
- THURNEYSSEN, Rudolf (1892). « Die Stellung des Verbuns im Altfranzösischen », *Zeitschrift für Romanische Philologie*, vol. 16, p. 289-307.